

FECTU asbl

Assemblée Générale Ordinaire 2005
Réunion du Conseil d'administration
Östarp (Suède) 19 mars 2005 (9h30 –12h30 et 17h30 - 19h30.)

Lars-Göran Göransson, porte-parole de l'association SKOGSHÄSTEN accueille les participants à la réunion en les remerciant d'être venus et en leur souhaitant un excellent séjour en Suède et des échanges fructueux pour l'avenir de l'utilisation du cheval de trait.

Allocution et rapport du président

Le président ouvre l'assemblée générale à 9h30 en souhaitant la bienvenue aux délégués des associations-membres et des autres associations invitées. Il remercie SKOGSHÄSTEN, membre de la FECTU, et notamment Jenny et Lars-Göran Göransson, d'avoir organisé l'assemblée générale 2005. Il constate la présence des :

associations-membres représentées :

SKOGSHÄSTEN (Suède) : Sigvard Gustavsson (président) , Lars-Göran Göransson

IGZ (Allemagne) : Erhard Schroll

COMITE EUROPEEN DES CHEVAUX DE DEBARDAGE (Belgique): Marc Mousny
(président)

HIPPOTESE (France) : Nathalie Renaud, Hervé Jourdain

BRITISH HORSE LOGGERS (Royaume Uni): Doug Joiner

IDAC: Pit Schlechter

messages d'associations-membres absentes :

JUT EN AER et TRAITS DE GENIE n'ont pas pu envoyer de délégué pour des raisons financières mais ils tiennent à saluer les participants. TdG a été victime d'une personne incompétente et malhonnête, responsable d'un certain nombre de problèmes, notamment au niveau financier.

CIVAM traction animale, association au sujet de laquelle la FECTU avait prononcé une admission conditionnelle n'a pas formulé de demande d'adhésion. Des pourparlers du CIVAM t.a. avec le CIVAM national et avec PROMMATA en vue d'une adhésion n'ont pas encore abouti. Le CIVAM traction animale salue les autres membres.

La SOUTHERN COUNTIES HEAVY HORSE ASSOCIATION a eu des problèmes à envoyer un délégué vu que ce même week-end a lieu le grand SPRING SHOW de la Shire horse society.

Les invités:

Suède : Sven-Olov Salomonson, qui a été l'initiateur des discussions au sujet d'un règlement unique européen pour des concours de labour, est responsable du secteur « chevaux » au sein de JUF (Jeunes Agriculteurs Suédois)

Finlande: Pentti Sarja (président) et Sigvard Rönngard (vice-président) représentent l'association SUOMEN TYÖHEVOSSEURA RY, qui regroupe les utilisateurs finlandais. Klaus Poppius leur sert d'interprète. Pentti Sarja transmet les salutations de son prédécesseur le professeur Kalle Maijala, organisateur d'un colloque européen « chevaux de trait » en 1999 en Finlande. M. Maijala présente ses excuses de ne pas pouvoir assister à la réunion.

Pas de nouvelles des **Norvégiens** (*leur président s'excuse de l'absence de son association dans un courrier du 30 mars*), des **Danois**, des **Suisses** (*un courrier du 18 mars trouvé le 22 mars explique que l'association FREUNDE SCHWERER ZUGPFERDE, créée en 2002, préfère attendre qu'elle soit bien installée avant d'adhérer à la FECTU avec laquelle elle veut rester en contact*) et des **Italiens**.

En ce qui concerne la **Pologne**, P.Schlechter regrette que l'assemblée générale de l'association des utilisateurs ait finalement décidé de ne pas adhérer à la FECTU pour l'instant. Il rapporte la lettre des professeurs Ewald Sasimowski et Anna Stachurska, expliquant les raisons de cette décision. L'association souhaite garder les contacts avec la FECTU et envisage une adhésion ultérieure.

activités 2004 :

Labour : Suite à une 1ere réunion en Suède en mars 2004 concernant les concours de labour avec des charrues non-réversibles, une 2e réunion analogue pour les charrues réversibles a été organisée par la FECTU à Schoos (Luxembourg) le 6 juin 2004. (voir plus bas)

La FECTU ainsi que bon nombre de ses membres sont intervenus lors du colloque « L'animal de trait – savoir-faire d'aujourd'hui » le 2 /3 septembre 2004 à Pradel en Ardèche.

Le 9 octobre 2004 P. Schlechter a représenté la FECTU aux tables rondes du Val d'Azun (Pyrénées) qui avaient comme thème: « Le Cheval de Trait : phénomène de mode ou véritable

enjeu de territoire et de développement durable. » Luc Delas y est intervenu au nom de TRAITES DE GENIE .

P. Schlechter a été invité par Emmanuel Rossier à faire un exposé devant les délégués des haras nationaux le 30 novembre 2004 à Paris au sujet de la situation de l'utilisation des chevaux de trait en Europe et le rôle de la FECTU dans ce contexte.

auto-critique

En ce qui concerne l'année écoulée, le président fait les remarques suivantes :

1. La gestion de la FECTU en tant que fédération a été plus ou moins l'affaire d'une seule personne. Le comité directeur n'a pas fonctionné comme prévu par les statuts. Réduire le nombre des membres du comité pourrait éventuellement apporter une amélioration : une discussion à mener.
2. Quelques cotisations n'ont été payées qu'avec un retard plus que considérable. Envoyer plusieurs rappels constitue un travail totalement superflu et démoralisant. Quelques associations hésitent à adhérer à la FECTU, probablement parce que le droit d'entrée et la cotisation sont considérés comme trop élevés. Point à discuter.
3. La FECTU et ses membres auraient éventuellement dû chercher d'une façon plus systématique à trouver des moyens financiers de la part de l'Union Européenne ou autres. (D'après HIPPOTESE, 15 millions d'euros seraient retournés à l'Union Européenne qui n'auraient pas été utilisés pour des projets environnementaux/ formation/ utilisation/ construction de matériel)
4. A l'exception de la France, la FECTU n'a pas travaillé assez pour se faire connaître dans les différents pays. On a négligé p.ex. de chercher le contact avec des structures importantes qui travaillent dans le domaine des énergies renouvelables autres que la traction animale.
5. Notre site internet est resté inchangé depuis un an. Il doit être actualisé et complété d'une façon régulière.

Rapport du trésorier/décharge du conseil d'administration

Le bilan de l'exercice écoulé et de la période du 1^{er} janvier au 19 mars 2005 est présenté. (Voir annexe). Les comptes ont été contrôlés par Doug Joiner (BRITISH HORSE LOGGERS) et Erhard Schroll (IGZ) qui déclarent avoir trouvé une gestion financière correcte et qui recommandent à l'assemblée générale de décharger le comité directeur, ce qui est fait à l'unanimité.

Nouveaux membres / associations intéressées

Aucune demande formelle d'adhésion n'a été introduite au cours de l'année écoulé.

Les dirigeants de l'association finlandaise ont fait un voyage de deux fois 1.500 km pour venir s'informer sur la FECTU lors de son AG. La SUOMEN TYÖHEVOSSEURA RY a été créée en 1993 et compte actuellement quelque 450 adhérents. L'élevage de la race du Cheval Finlandais connaît de graves problèmes de consanguinité et ne profite d'aucune aide de l'Etat en cette matière. Les Chevaux Finlandais sont utilisés pour la monte, pour la course au trot et pour les travaux. Ils sont inscrits dans des registres différents. Sur dix chevaux, six sont enregistrés comme chevaux de travail et quatre comme trotteurs. Il est possible d'inscrire un même cheval dans les deux registres. La plupart des chevaux de travail sont utilisés régulièrement, l'utilisation de loisir étant assez peu importante. Il y a environ une vingtaine d'entreprises forestières qui font à la fois l'abattage et le débardage à cheval. Les représentants finlandais constatent un intérêt croissant pour l'utilisation du cheval de trait dans leur pays. Ils sont intéressés aux contacts avec les membres de la FECTU surtout en ce qui concerne des aides éventuelles de la part de l'Europe et la promotion du Cheval Finlandais. Ils désirent avoir les statuts de la FECTU et le rapport de l'assemblée générale afin de pouvoir informer leurs adhérents d'une façon précise et complète au sujet de la FECTU lors de l'AG de l'association finlandaise le 24 avril 2005.

Championnat Européen de Labour (JUF avec l'aide de IGZ)

Sven-Olof Salomonson décrit l'histoire de l'idée d'une réglementation uniforme pour des concours de labour. Des échanges entre les pays scandinaves, l'Angleterre et l'Allemagne au niveau des concours de labour existent depuis beaucoup d'années, et on a constaté que les règlements appliqués étaient différents d'un pays à l'autre. D'où l'idée d'élaborer un règlement uniforme pour les concours internationaux (qui ne devra pas nécessairement être appliqué au niveau national.) En effet un règlement unique est une condition incontournable si on veut organiser un championnat européen. Lors d'une réunion le 20/21 mars 2004 en Suède on a su se mettre d'accord sur un compromis entre différentes réglementations. Une prochaine réunion au Danemark le 16/17 avril 2005 fixera les modes d'application concrète du règlement, notamment en ce qui concerne l'évaluation du labour effectué lors des concours. (*Un courrier du 4 avril annonce que la réunion n'a pas lieu faute d'inscriptions*) Le but consiste à appliquer les nouvelles règles lors du Championnat Européen de Labour (charrues non-réversibles) entre le 23 et 25 septembre 2005 dans le Sud de la Suède.

L'assemblée constate que les concours de labour remplissent plusieurs fonctions. Ils garantissent la sauvegarde d'une culture et d'un savoir-faire qui risqueraient de se perdre et dont on pourrait avoir besoin de nouveau un jour, ils constituent un sport très populaire dans les pays du Nord et trouvent de plus en plus d'adeptes dans les autres pays, ils font la promotion de la traction animale en montrant au grand public l'efficacité et la précision d'un attelage.

Sven-Olof Salomonson est prêt à continuer le projet « labour » en collaboration avec l'IGZ, dans le but de constituer un document unique pour les concours internationaux avec des charrues non-réversibles et des charrues réversibles traduit dans les différentes langues. En principe, un premier concours international avec les nouvelles règles devrait avoir lieu à Detmold le 27/28 août 05 et un Championnat Européen pour les deux sortes de labour en 2006 lors de la Route du Vin et du Comté.

Championnat Européen de Débardage (BRITISH HORSE LOGGERS)

Doug Joiner présente ses idées sur la mise en place d'un concours international de débardage. Lui-même est d'avis que des démonstrations bien organisées sous des conditions réelles de travail vaudraient peut-être mieux qu'un concours. Sven-Olof Salomonson fait remarquer qu'après 18 ans de concours les laboureurs suédois ont nettement amélioré leur façon de travailler.

En principe on ne devrait accepter aux championnats que les champions nationaux, ce qui sera difficile pour la plupart des pays qui n'organisent pas de championnat national. Il est donc décidé de confier le choix des débardeurs participants au Championnat Européen aux différents pays.

Après la présentation des différentes épreuves constituant le concours par Doug Joiner, on retient :

- qu'il faut limiter pour autant que possible les épreuves qui demandent des mesures et des appréciations des juges (cela prends beaucoup de temps et cela suscite souvent des discussions.)
- qu'il faudra réfléchir sur la possibilité d'ajouter aux épreuves obligatoires pour tous des épreuves optionnelles, inspirées de techniques nationales ou régionales, que les participants pourront choisir
- qu'il serait illusoire d'organiser un premier championnat européen de débardage ensemble avec celui du labour et qu'il serait donc plus raisonnable de faire débiter les concours de débardage après les premières expériences avec les concours de labour
- qu'il faudra prévoir à temps les problèmes de financement liés au transport des chevaux sur des distances considérables
- que les bovidés seront acceptés dans les concours de débardage, vu que la vitesse de travail n'a pas une influence décisive sur les résultats – ce qu'on perd éventuellement en vitesse on le gagne éventuellement en efficacité ou en précision.

Le cheval de trait : animal de travail ou animal de compagnie (IGZ)

Afin de faire un bilan sur l'image du cheval de trait dans les différents pays, Reinhard Scharnhözl (IGZ) avait élaboré un questionnaire, qui aurait dû être rempli dans le cadre d'interviews individuelles réalisées par E.Schroll et P.Schlechter en marge de l'assemblée générale. Malheureusement ceci n'a pas pu se faire et devra être concrétisé ultérieurement.

Labels de qualité pour les chevaux de trait (IDAC)

P. Schlechter rapporte que l'IDAC envisage la création de labels de qualité FECTU pour chevaux de trait. Ceci existe déjà, p.ex. un label « loisir » pour les ânes. De tels certificats de qualité pourraient donner une certaine garantie aux acheteurs non expérimentés et permettre aux éleveurs/dresseurs de mieux valoriser leurs animaux. L'IDAC suggère d'élaborer des tests en vue de trois certificats différents: forêt, agriculture, ville. Des juges seraient formés afin de garantir des jugements équitables et les tests seraient réalisés dans le cadre de certains rassemblements de chevaux tels que concours d'élevage etc.

Le projet suscite les réactions suivantes :

- une telle initiative risque de dépasser les moyens personnels, logistiques etc. de la FECTU
- dans certains pays les studbooks organisent déjà des épreuves d'utilisation p.ex. pour l'admission des étalons à la monte publique
- est-ce qu'il ne faudrait pas plutôt encourager les syndicats d'élevage à s'engager dans cette direction ?
- à quoi servira un certificat de qualité pour les chevaux si le nombre des meneurs incompetents reste tellement élevé ?
- est-ce qu'il ne serait pas plus simple si on mettait à la disposition des acheteurs la description d'une série de tests que le vendeur est supposé faire faire à son cheval devant le client ?

L'IDAC va réfléchir à la question.

FECTU – site internet (IGZ-IDAC)

Erhard Schroll (IGZ) et Pit Schlechter (IDAC) vont essayer d'améliorer le site internet FECTU (actualiser régulièrement, compléter, élargir). Il sera peut-être possible de souscrire à un abonnement moins cher et plus performant.

Nombre des membres du Conseil d'Administration

L'assemblée générale était unanimement d'avis que le nombre des membres du conseil d'administration à élire en 2006 devrait être assez limité. Sept membres (les six membres présents et TRAITS DE GENIE représenté par P.Schlechter) votaient avec le résultat suivant: 4 voix pour fixer le nombre à trois, 3 voix pour le nombre 5. Il faut remarquer que le conseil d'administration aura toujours la possibilité de se faire assister par d'autres personnes.

Budget prévisionnel pour 2005

Le budget prévisionnel pour 2005 prévoit :

recettes : cotisations : 9 x 100 = 900 euros **Total : + 900 euros**

dépenses : abonnement site internet : 300 euros
frais administratifs : 50 euros
représentation/promotion : 250 euros

Total : - 600 euros

bénéfice : + 300 euros

Droits d'entrée et cotisation annuelle

Vus le bilan de l'exercice écoulé ainsi que le budget prévisionnel, et dans l'optique de rendre plus facile l'adhésion à la FECTU, l'assemblée générale décide de fixer le droit d'entrée à 0 euros pour l'année 2005 et la cotisation annuelle à 100 euros pour 2005.

Rapport d'activité SKOGSHÄSTEN

SKOGSHÄSTEN a organisé deux stages en week-end à deux endroits différents avec 40 et 70 participants. Il existe une grande demande dans ce sens. Les formations d'une durée d'un an pour des utilisateurs en traction animale (débardage, entretien des espaces verts, activités touristiques) ne peuvent plus être organisés faute de moyens financiers. On essaie de trouver de l'argent pour relancer les deux formations (utilisateurs/formateurs en t.a.) d'une durée d'une année. Il est envisagé d'ouvrir ces formations à des stagiaires étrangers.

L'année passée SKOGSHÄSTEN a organisé pour la première fois et avec un succès remarquable une journée nationale du cheval de trait. L'événement a été annoncé dans la presse nationale avec un renvoi sur un site internet qui informait sur une vingtaine de manifestations locales autour du cheval de trait.

L'association a commencé à publier un dossier avec des informations sur des fabricants de matériel (harnais, outils, machines, voitures ...), sur les formations offertes, sur les manifestations prévues. Les abonnés aux dossiers auront une mise à jour tous les six mois.

HIPPOTESE : suggestions, projets et rapport d'activité

D'après HIPPOTESE la FECTU devrait valoriser le Trophée International du Cheval de Trait (dans le cadre du Salon de l'Agriculture à Paris.) Il faut remarquer que les contacts de la part de l'organisateur vont assez souvent dans la mauvaise direction (syndicats d'éleveurs oui/

utilisateurs non). Il sera indispensable que la FECTU reçoive à temps les détails du concours afin de pouvoir informer et encourager ses membres.

On regrette que la FECTU n'ait pas été représenté au « 1^{er} Symposium Européen du Cheval » le 30 octobre 2004 au Salon EQUITA'Lyon.

HIPPOTESE suggère la création d'un code de déontologie respectivement une charte pour les cochers et autres meneurs qui travaillent sous les yeux du public devenu de plus en plus sensible (voir Oxford). Dans ce contexte il faudra également suivre la question des transports d'animaux. E. Schroll affirme qu'une nouvelle réglementation – en fait la réglementation non aboutie de l'année passée légèrement allégée – serait décidée et entrerait en vigueur fin 2005. Il veut l'envoyer aux membres de la FECTU.

L'association propose un label de qualité pour du matériel à traction animale. Erhard Schroll fait remarquer que les meilleur(e)s machines/outils sont primé(e)s tous les deux ans à Detmold.

HIPPOTESE a développé sur la base d'un cahier des charges des vigneronns un outil traction animale pour la vigne. Après des essais sous conditions réelles et des améliorations apportées par la suite l'outil est maintenant essayé de nouveau et pourra probablement être fabriqué en série par un fabricant intéressé. Des harnais en biothane ont également été développés et testés, le développement d'un traîneau est en cours.

Un DVD montrant et expliquant différents travaux en traction animale a été créé. La partie concernant le réglage et le travail avec une charrue réversible pourrait éventuellement être synchronisé dans d'autres langues. Question à suivre.

HIPPOTESE continuera ses initiatives de formation en organisant plusieurs stages et elle a prévu deux voyages d'études, l'un en Belgique avec une école et l'autre au Royaume Uni.

Une 2^e édition de la **Route du Vin et du Comté** est prévue pour août 2006 dans le Doubs/Jura sur quatre jours avec des équipes composées de 10 paires de chevaux et une cinquantaine de personnes. Elle comportera toutes sortes d'épreuves d'utilisation du cheval de trait. Les dates exactes et le site seront connues sous peu. HIPPOTESE aimerait bien accueillir une équipe européenne.

Calendrier des manifestations

Il incombe à la FECTU de diffuser les dates des manifestations internationales et nationales qui pourraient se concurrencer d'une façon ou d'une autre. Les associations-membres sont invitées dès à présent à faire connaître au président les dates des manifestations qui, d'un côté pourraient intéresser les membres des autres associations et/ou qui pourraient empêcher leurs propres membres à participer à d'autres événements internationaux. Il est évident que ces dates doivent être connues si possible en automne pour l'année suivante et qu'il faudra absolument faire connaître tout changement de date opéré ultérieurement.

Assemblée Générale 2006

L'association-membre SOUTHERN COUNTIES HEAVY HORSE ASSOCIATION invite à l'assemblée générale 2006 à PETERBOROUGH (UK) pour le 3^e week-end en mars à l'occasion de la SPRING SHOW organisée par la Shire-Horse-Society.

rapporteur : p.schlechter 06/04/2005